

## SEANCE DU JEUDI 10 JUIN 2010

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 31 Mai 2010, s'est réuni le Jeudi 10 Juin 2010 à 20 heures 45, en séance ordinaire, à la mairie de Maupertus sur Mer, sous la présidence de Monsieur LEMARECHAL Michel, Maire.

**Etaient présents :** MM LEMARECHAL Michel, HUTEAU Martine, DUREL Pierre, PESET Matthias, COLINEAU Etienne, CHANTELOUP Gérard, ANQUETIL Hubert, ROGER Max, SAILLARD Gérard, BONHOMME Régine.

**Absents excusés :** M. OMOND Louis.

Mme HUTEAU Martine a été désignée secrétaire de séance.

Lecture du compte rendu de la réunion précédente qui est adopté à l'unanimité.

### I - URBANISME

M. le Maire fait part au conseil municipal du dépôt d'une déclaration de travaux déposée par M. CORREZE pour la création d'une ouverture en pignon de sa maison située 11 Route Touristique.

La mairie a reçu également deux demandes de permis de construire :

- PC 05029610Q0002 de M. LECACHEUR pour l'aménagement des combles de sa maison et la pose de fenêtres de toit au 28 La Rue ;
- PC 05029610Q0003 de la SC le Manoir de Maupertus pour la réfection d'une partie de la toiture du manoir, en pierres.

Une demande de certificat d'urbanisme opérationnel a été envoyée à la mairie par M. GESLIN et concernant un projet de construction de maison sur la parcelle cadastrée section AE n°50.

### II – VOIRIE

Suite au rendez-vous pris avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche au « Hameau Noyon », M. le Maire rend compte de l'estimatif des travaux qui a été fait.

M. le Maire présente également un devis établi par l'entreprise VALEDIM pour empierrier la « Chasse des Clos Noël ». Ce devis comprend la fourniture, le transport et la mise en place de cailloux pour un montant total HT de 1.930,00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'accepter le devis établi par l'entreprise VALEDIM, d'un montant de 1.930,00 E HT pour la fourniture, le transport et la mise en place de cailloux « chasse des clos Noël » ;

AUTORISE M. le Maire à signer le devis et toute pièces nécessaires à ce dossier ;

DECIDE le règlement de cette somme en investissement au compte C/2151.

### III – AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

- M. le Maire fait part du courrier du Conservatoire du Littoral concernant le projet d'enclos des « Landes du Brûlay ».
- Le nettoyage de la plage de « L'Anse du Brick » se déroulera le samedi 26 juin 2010 à partir de 9h30.
- Une réunion de la Commission Communale d'Action Sociale sera organisée durant les 10 premiers jours de juillet.
- Les délégués communautaires rendent compte des dernières réunions de la Communauté de Communes du Canton de Saint Pierre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 20